



Sarthe, Loir...
Vienne, **Loire mail**
Indre, Cher, Allier...

Lettre électronique aux ami-e-s des rivières vivantes

Des centrales hydroélectriques sur l'Allier et sur la Creuse ? Et le Saumon dans tout ça ?

Rien ne va plus sur l'axe migratoire Loire Allier. Alors que les travaux du nouveau Poutès pour faciliter la migration sur le Haut Allier vont reprendre cet été, de nouvelles "pas si petites" centrales hydroélectriques sont en cours de développement sur le barrage de la Bageasse à Brioude et sur le pont-barrage de Vichy, voire en voie de réalisation, heureusement stoppées (pour le moment) par des associations et citoyens locaux à Chanteuges sur la Desges, affluent de l'Allier. Et pour ne rien arranger, le barrage de Descartes sur la Creuse (affluent de la Vienne) va aussi

être équipé d'une centrale électrique... et l'Etat ne s'y oppose même pas ! Au contraire, il a même déjà donné son accord de principe pour les projets importants prévus à Vichy et Descartes. La politique biodiversité semble encore une fois avoir été oubliée au profit des «énergies renouvelables» et des «promesses de revenus». Au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'énergie a visiblement pris le dessus sur la biodiversité. Stop aux directives nationales contradictoires aboutissant à des compromis sans bénéfice ! Il est temps de hiérarchiser les enjeux

SOS LOIRE VIVANTE vous donne rdv le 26 mai pour un 1^{er} webinaire sur ce sujet
Un 2^{ème} aura lieu en juin.

>> Plus d'infos au verso

Pour ramener enfin de la cohérence et du sérieux dans les décisions de l'Etat, il est urgent de considérer à l'échelle du bassin les enjeux biodiversité de la rivière, les impacts cumulés des ouvrages, la prédation par les silures et les régimes hydrauliques de plus en plus incertains et préoccupants, les investissements pour reconfigurer entièrement certains ouvrages à l'exemple du Nouveau Poutès. Il est temps d'avoir une stratégie globale concertée, incluant le monde associatif, portée par le COGEPOMI, aboutissant à des choix éclairés, concernant l'aménagement hydroélectrique ou non de l'axe Loire Allier et de la Vienne et ses affluents.



Remontée du Saumon au barrage de la Bageasse - carte postale ancienne

Exemple 1 : le projet du barrage de la Bageasse à Brioude

Il n'est, à ce jour, pas aux normes car fait obstacle à la continuité écologique. Une étude conduite sur presque deux ans a été rendue à l'automne 2019. Deux scénarios ont été proposés :

l'arasement de l'ouvrage et l'aménagement d'une passe à poissons, permettant le passage des sédiments, mais aussi d'une passe à canoës ; le tout associé, ou non, à la construction d'une

microcentrale à turbines "écologiques".

Pour des raisons historiques et d'usages associés au site, l'arasement a rapidement été exclu par les élus.

Exemple 2 : le projet du barrage de Vichy

En 2018 le Ministère avait retenu, dans le cadre de son appel d'offre dédié à la petite hydroélectricité, le projet de la SHEMA (EDF) avec 13 autres lauréats en France. Pour la communauté de communes, ce

projet s'inscrit dans la démarche TEPOS «Territoire à Energie positive». D'après nos informations, en 2018 le projet tablait sur une production annuelle de 17 Gwh.

WORLD FISH MIGRATION DAY

La journée mondiale des poissons migrateurs est reportée au 24 octobre 2020.

>> Plus d'infos sur leur site (en anglais)

Tous les acteurs environnementaux associatifs regrettent de ne pas avoir été consultés en amont des études afin de définir une stratégie globale sur la rivière. Avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que les enquêtes démarrent, il faut organiser un débat public. Il y a urgence, malgré l'épidémie COVID-19, de faire connaître ces projets et d'impliquer les citoyens et l'ensemble des associations concernées.

C'est pour ça que SOS Loire Vivante organise une série de Webinaires, débats virtuels sur internet, dont deux dédiés au sujet évoqué dans cet article (voir encadré bleu ci-dessus).

Mobilisons-nous pour faire entendre nos voix, pour informer les élus et citoyens, et portons la parole de la rivière et de ses poissons migrateurs.

Enfin, après des années de discussions, l'entreprise Multitransports a libéré les bords de Loire (photo) dans le cadre du Plan Loire et les bâtiments sont en cours de déconstruction. Mais l'Agglomération du Puy prévoit de garder une partie de l'espace pour un projet de moto-école.

Nous avons une vision différente... Il faut entièrement libérer ce site! SOS Loire Vivante rêve d'une plage à Chadrac, en bord de la Loire, entourée par un site entièrement renaturalisé (arbres, haies, prairies, étangs, ...) traversé par des chemins pour les



Site multitransports - © SOS Loire Vivante

piétons et une voie cyclable reliée aux voies vertes et au fameux itinéraire de La Loire en Vélo.

Osons prolonger les travaux d'aménagement exemplaires de

Brives-Charensac et ceux du long de la Borne aval, pour redonner toute sa place à la nature au site des Tannerie jusqu'à la station d'épuration du Puy.

Ce sera tout gagnant : protection contre les crues, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, restauration de la fonctionnalité de la rivière et de sa biodiversité, renforcement d'activités de loisirs et récréationnelles ...

**RDV le 25 juin prochain
pour l'ASSEMBLEE GENERALE
DEMATERIALISEE
de SOS Loire Vivante - ERN France**

>> Plus d'infos en ligne sur notre site

Elaboration du Plan Loire 5 : un calendrier décalé...



Les services du Préfet coordonnateur de bassin en charge du suivi des travaux d'élaboration du Plan Loire que nous avons contactés se disent toujours déterminés à construire un plan ambitieux, en association avec l'ensemble des acteurs. La crise sanitaire implique une pause, qui

conduit à un décalage du calendrier. Le forum des acteurs prévu en juin sera donc reporté. De même, le Plan Loire s'appuie sur 2 outils financiers (CPIER et FEDER) sur lesquels la Préfecture n'a pas de visibilité et pour lesquelles les impacts éventuels de la crise sanitaire ne sont pas connus. Enfin, les intercommunalités compétentes sur la GEMAPI doivent être associées au Plan Loire 5. Or les nouveaux exécutifs locaux ne sont pas en place et attendent le second tour des élections municipales.

Bonne nouvelle pour ...
... les insectes aquatiques !



Une étude récemment publiée dans Science révèle un déclin des populations d'insectes terrestres (abeilles, papillons, sauterelles...) de 24% en trente ans, en particulier en Europe. Mais fort heureusement, tout n'est pas si noir pour les insectes aquatiques (moustiques, libellules, éphémères...) qui eux se portent mieux. Il semblerait que les efforts engagés depuis des années sur les milieux aquatiques et la qualité de l'eau aient joué un rôle dans ces résultats : voilà qui est encourageant !

>> Voir la revue Science (en anglais)

Webinaires SOS : rejoignez-nous pour débattre en ligne !

Malheureusement, par les temps qui courent et pour des mois encore, réunions et débats ne seront pas possibles en présentiel. Mais le débat public doit continuer, notamment sur les sujets émergents. Les nouvelles technologies rendent cela possible.

Au cours des prochains mois, SOS Loire Vivante va donc lancer une série de Webinaires*, bien plus productifs nous semble-t-il que les réseaux sociaux (quand ils le sont).

Une 1^{ère} date est déjà fixée le 26 mai, de 17h30 à 19h (débat interassociatif sur invitation uniquement).

A l'ordre du jour, les projets de centrales hydroélectriques sur les barrages existants de Brioude (Bageasse), de Vichy sur l'Allier et de

Descartes sur la Vienne. Sur le même thème, un 2^{ème} webinaire aura lieu en juin (débat public avec table ronde).

Les autres thèmes prévus sont :

- Une "personnalité juridique" pour la Loire et d'autres fleuves et rivières est-elle envisageable ?
- Echanges autour du projet EDF d'entreposage de matières hautement radioactives sur les bords de Loire à proximité de la centrale nucléaire à Belleville
- Construire un projet territorial pour le val d'Allier entre Moulin et le Bec d'Allier
- Quel projet territorial pour la Haute Vallée de la Loire, le Haut Allier et les Sources Loire-Allier-Ardèche ?

Pour en savoir plus et pour accéder aux Webinaires >> Cliquez ici

* Webinaire : séminaire en ligne



Hommage à
Edith Wenger,
grande dame
des fleuves
vivants

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition récente d'Edith Wenger, une des pionnières de l'écologie des fleuves en Europe, dont le travail et le positionnement courageux ont contribué à l'élaboration du 1er Plan Loire.

>> Retrouvez l'hommage Loire Vivante

Directeur de publication :

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante

Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto

Epple, Anne-Fanny Profit, Corinne Ronot

Mise en page : Anne-Fanny Profit

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France

8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,

+33 (0) 4.71.05.57.88

sosloirevivante@rivernet.org

www.sosloirevivante.org / www.ern.org

